

## Profession de foi

J'ai décidé de me porter candidate à la Présidence du conseil académique de l'Université Paris Lumières (UPL), dans la continuité du mandat commencé par Bruno Clément le 5 novembre 2015. Je le fais dans l'esprit qui a animé cette mission dans le cadre d'une ComUE confédérale d'universités et d'établissements, en maintenant le souci démocratique qui a été mis en œuvre ces trois dernières années. Le conseil académique, composé de 84 membres, regroupe des mondes professionnels différents : des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs, des associés, des personnalités extérieures. Il porte plusieurs voix. C'est en même temps avec beaucoup de modestie que je m'engage. Cette période est courte ; l'ensemble des instances sera renouvelé dans un an.

Il s'agit, pendant une année universitaire, de poursuivre les travaux qui ont déjà été amorcés, de donner une nouvelle chance à ceux qui n'ont pas pu voir le jour et d'en porter de nouveaux, la seule finalité étant de permettre à toutes les composantes de bénéficier des offres de recherche offertes au sein d'UPL. Ainsi, deux projets d'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) vont être représentés à l'automne sous une nouvelle forme ; un second appel à projets Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) a été déposé fin mars 2018. Ce sont des dossiers importants pour l'avenir d'UPL.

Je souhaiterais m'inscrire dans la continuité du travail accompli par le conseil académique, ses différentes commissions et son président sur trois points notamment : la campagne à venir d'appels à projets, le mode de fonctionnement du conseil académique, le travail commun avec le collège doctoral pour les contrats doctoraux. Les appels à projets de l'UPL engagent une grande responsabilité des instances car ils dessinent inévitablement une politique scientifique, des choix qui peuvent se faire entre, d'un côté, des projets jeunes ou originaux et, d'un autre côté, des projets qui portent la nécessité de préfigurer le cadre d'autres appels à projets français ou européens (ANR, FEDER, H2020, ERC). Le fonctionnement du conseil académique est lourd; il est important de prolonger cette assemblée par des commissions dédiées (selon la recherche, la formation, l'international). Enfin, la formation des doctorants, le suivi des contrats doctoraux d'UPL (au nombre de 22 en 2017) sont des éléments fondamentaux de la crédibilité de la ComUE.

Le comité d'éthique est également un rouage essentiel de l'activité de recherche. J'ai eu la chance de participer à sa mise en place avec le Président d'UPL Pierre-André Jouvot. J'y ai ensuite été élue Vice-Présidente aux côtés de Françoise Balibar, Présidente, et de Marc Pichard, également Vice-Président. Ce jeune comité d'éthique dont Bruno Clément a suivi les réunions et les engagements promeut une culture de l'éthique de la recherche. Il a mis au point un travail collectif avec les institutions culturelles et sociales associées de la ComUE, a construit des avis, a avancé sur la question des plagiat et le lien à construire avec les comités d'éthique qui peuvent se mettre en place dans les

universités de Paris 8 et de Paris Nanterre particulièrement. Il est important de le consolider et de mieux le faire connaître.

Même s'il s'agit de prolonger une mission et d'en amplifier le travail, une telle candidature ne peut faire l'économie d'une vision. Je n'ignore pas que la ComUE peut encore apparaître pour certaines et certains comme une instance extérieure aux différentes composantes, tant les vraies préoccupations sont souvent locales et immédiates. Je crois qu'il est nécessaire de la faire vivre du côté des inventions de collaboration, avec une bienveillance à l'égard de l'interdisciplinarité, des alliances de recherche entre des unités issues des deux universités et du CNRS, en associant les partenaires prestigieux d'UPL dans le domaine social et de la culture, ou en travaillant avec le Collège international de philosophie désormais composante de l'UPL.

Ces alliances peuvent se nouer à travers un désir de construire ensemble la recherche de demain dans les sciences humaines et sociales sans oublier l'internationalisation de cette recherche et sans méconnaître toutes les lames de fond qui visent à instrumentaliser ces formes de réflexion, de formalisation ou d'enquête, et parfois même à les faire disparaître par manque présumé d'utilité. Défendre la recherche dans le cadre d'UPL, c'est avoir en ligne de mire la nécessité de maintenir une recherche fondamentale à côté de toutes les autres formes de recherche.

C'est en ouvrant le plus possible les projets de recherche à des initiatives collectives, dans la plus grande transparence, que le conseil académique consolidera sa légitimité. Dans cette perspective, mettre au point un bureau se donnant pour mission d'être en lien avec toutes les composantes de la ComUE dans leur diversité, et ainsi offrir la possibilité de concerner celles et ceux qui ne connaissent pas encore bien les dispositifs de recherche de l'UPL, me semble essentiel. Ce bureau permettrait également à celles et ceux qui souhaitent s'investir davantage au sein du conseil académique d'en avoir l'opportunité. Il pourrait mettre au point une stratégie de communication entre la ComUE et toutes ses composantes pour améliorer le partage d'informations, multiplier les liens et les contacts.

Dans le monde d'aujourd'hui, largement acquis malheureusement aux fausses informations, aux *fake news* comme nous avons pris l'habitude de dire, le droit à la recherche devient un droit humain fondamental qu'il faut servir. J'aimerais citer à l'appui l'anthropologue Arjun Appadurai : « Il est urgent de considérer la recherche comme un droit humain et de construire de nouvelles institutions permettant de construire une capacité à la recherche. La recherche concerne avant tout la capacité à créer un nouveau savoir. Sans savoir nouveau, il ne peut y avoir de nouveaux futurs ». Aujourd'hui, ce que nous devons apprendre aux doctorants, aux étudiants et ce que nous devons apprendre sans doute nous-mêmes comme personnels de l'université, n'est-ce pas cette capacité à la recherche afin d'envisager de nouveaux mondes, de nouveaux savoirs en étant toujours soucieux d'une éthique de cette recherche ?

Il est important, dans les années qui viennent, en dialogue avec les unités de recherche, les formations, les écoles doctorales et les partenaires, de mieux faire reconnaître le doctorat en sciences humaines et sociales, ce que préfigurent déjà dans le

domaine des arts certaines possibilités ouvertes avec le nouveau cursus de l'Ecole Universitaire de Recherche ArTeC. Il est essentiel en même temps de faire valoir des formations comme Le Nouveau Collège d'Etudes Politiques qui donne un bon exemple du type d'interdisciplinarité qui peut se pratiquer dans des projets de recherche. Le nouveau cursus *Soft Skills* est aussi une manière de mieux cerner l'implication des étudiants dans leurs études. Ces réalisations sont des succès de la ComUE et témoignent de sa capacité à rassembler des personnels des différentes composantes. Elles tiennent au travail d'une équipe dans laquelle je suis totalement prête à m'insérer. Elles ont pu se faire par l'implication des membres des conseils, des personnels administratifs qui ont donné du temps pour ces dossiers.

Par ailleurs, il est important d'ajouter quelques éléments concernant mon parcours qui peuvent expliquer mon désir de présider ce conseil académique.

Tout d'abord, j'ai un grand attachement pour les deux universités fondatrices d'UPL. J'ai choisi de demander une mutation à l'Université Paris 8 alors que j'étais déjà professeure des universités à Bordeaux-Montaigne. Certes, je suis philosophe de formation et le département de philosophie de Paris 8 a une histoire incroyable. Sans doute cette histoire a-t-elle eu sa part dans mon choix. Je suis également liée à l'Université de Paris Nanterre : j'y ai été allocataire monitrice normalienne, j'y ai soutenu une thèse et une habilitation à diriger des recherches.

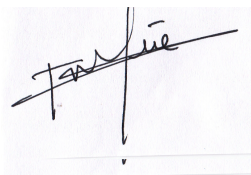
Ensuite, je me sentirais particulièrement à l'aise dans une ComUE qui n'est pas réduite au monde académique car j'ai toujours privilégié, dans ou à côté de mon travail de recherche et d'enseignement, des engagements dans d'autres mondes sociaux. J'ai travaillé avec divers collectifs et associations en lien avec mes travaux sur l'éthique et la politique, sur la théorie féministe. J'ai collaboré avec différentes institutions culturelles pour des projets d'expositions (à Bordeaux avec Arc en rêve centre d'architecture, à Paris avec le Musée national de l'histoire de l'immigration). Enfin, j'ai été, de manière bénévole, pendant cinq ans (de 2008 à 2013) à Bordeaux, présidente du Conseil de développement durable auprès de Bordeaux Métropole ; il s'agissait d'animer la boîte à idées de ce territoire réunissant 150 membres (issus des milieux économiques, syndicaux, associatifs, culturels, universitaires et simples citoyens) en toute indépendance à l'égard des pouvoirs politiques de la métropole, et ceci à partir de saisines et d'auto-saisines. Cette expérience m'a fait percevoir l'importance de se nourrir d'autres mondes que le sien. De ce point de vue, je suis convaincue que l'avenir de cette ComUE inédite tient dans les relations multiples et réelles qui peuvent se nouer avec les partenaires à travers les appels à projets, les contrats post-doctoraux. Ces relations existent ; il faut les amplifier. Je suis prête à y consacrer beaucoup de temps.

En outre, je mettrais au service de cette fonction mes nombreux contacts internationaux acquis à partir des thématiques de recherche qui sont les miennes et qui sont en dialogue avec de nombreux pays ; plusieurs fois invitée comme professeure à l'étranger, j'ai également été vice-présidente aux relations internationales à l'Université Bordeaux-Montaigne. Mettre à disposition des enseignants-chercheurs, du personnel administratif des universités concernées et de nos partenaires des conventions

structurantes avec telle ou telle université, telle ou telle institution culturelle étrangère est essentiel.

Enfin, j'ai pris l'habitude de la gestion des affaires universitaires même si je dois avouer qu'il n'est jamais simple de faire coexister administration et recherche personnelle. Je suis, depuis juin 2015, directrice de l'équipe d'accueil LLCP à l'Université de Paris8. J'ai participé aux commissions doctorales de l'ED « pratiques et théories du sens ». J'ai été membre du conseil scientifique de l'Université Bordeaux-Montaigne. Je suis membre du conseil d'administration de l'Université Paris 8. J'ai fait partie du CNU de la 17<sup>ème</sup> section.

Ayant toujours été une enseignante-chercheuse insérée dans le quotidien des départements de philosophie et ayant toujours été recrutée comme titulaire dans des Universités de SHS, je suis particulièrement attentive aux événements actuels qui traversent nos composantes, qui nous affectent toutes et tous, et qui, également, peuvent nous diviser sur les politiques à mener. Une analyse du sens et des lieux de la recherche en sciences humaines et sociales est plus que jamais nécessaire. Nous ne pouvons pas ignorer que notre communauté est mise à mal, divisée, fragilisée. J'ai conscience plus que jamais de l'importance de nos missions, de leur gravité et de la nécessité de construire un périmètre élargi en soutien à ces missions de recherche et de formation. Nous avons le devoir d'inventer. La tâche qui nous attend écrivait John Dewey est celle de « la démocratie créatrice ». Une instance comme le conseil académique peut se donner un tel idéal.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabienne Brugère', written over a horizontal line.

*Fabienne Brugère*  
*Professeure de philosophie*  
*Université Paris8 Vincennes à Saint-Denis*

Paris, le 29 mai 2018